



Terre d'Adeles – Gérard et Myriam CARRAZ, EARL Haute Cerre

CONTRAT D'ENGAGEMENT AMAP Porc - Année 2014

L'EARL Haute Cerre est une exploitation familiale d'une soixantaine d'hectares en agriculture biologique ou en cours de conversion bio. La ferme est située dans un territoire très vallonné, valorisé par l'élevage, sur la commune de Sauviac dans le Bazadais en Gironde, à 60 km de Bordeaux. Gérard et Myriam CARRAZ y élèvent toute l'année pour leur viande, des porcs de race gascon, rose et Duroc, nourris aux céréales biologiques ou à l'herbe.

Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'Adeles, l'association Terre d'Adeles et Gérard et Myriam CARRAZ s'engagent à respecter le lien producteur-consomm'acteurs conformément à l'esprit de la Charte des AMAP.

Un minimum de poids commandé par livraison est fixé à 100kg.

Le consomm'acteur s'engage à :

- 1) Commander pour chaque livraison au moins un colis de porc bio en 5 kilos au prix de 63,00 € le colis (soit 12,60 €/kg) ou en 10 kg au prix de 117,00 € le colis (soit 11,70 €/kg), et en option :
 - une ou plusieurs tranches de pâté maison au prix de 3,00 € la part de 0,175kg (soit 16 €/kg),
 - et une ou plusieurs portions de Colombo (plat cuisiné) en barquette de 750g pour 3 à 4 personnes à 16.00€ la barquette.

Le contenu du colis est détaillé sur le bon de commande joint.

- 2) Signer 4 chèques à l'ordre de EARL Haute Cerre.

- 3) Venir chercher personnellement au moment de la livraison ou faire prendre par une autre personne les colis commandés selon le calendrier 2014 établi ci-après. Une commande oubliée est une commande due.

Calendrier des vendredis de livraison	14 Mars 2014	06 Juin 2014	12 Septembre 2014	07 Novembre 2014
---------------------------------------	--------------	--------------	-------------------	------------------

- 4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordinateurs bénévoles de Terre d'Adeles.

- 5) Aider si nécessaire à la livraison ou à la signature des contrats selon la demande.

L'association Terre d'Adeles facilite le lien producteur-consomm'acteurs. Elle s'engage à :

- 1) Désigner un ou plusieurs référents chargés d'organiser les livraisons. Coordinateurs AMAP Porc :

Patrice Provost, courriel : patrice.provost@terredadeles.org

- 2) Mettre à disposition un lieu de livraison.

- 3) Assurer le paiement des commandes.

- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions de Gérard et Myriam CARRAZ après accord du CA.

- 5) Promouvoir les productions de Gérard et Myriam CARRAZ et effectuer des actions de sensibilisation sur les AMAP auprès du grand public.

Les producteurs Gérard et Myriam CARRAZ s'engagent à :

- 1) Préparer les colis de viande de porc certifié en agriculture biologique de leur ferme, d'un poids de 5kg ou d'un poids de 10kg, les pâtés maison et les portions de colombo comme précisé dans la commande.
- 2) Prévenir TDA au cas où un problème surviendrait concernant l'élevage ou la production. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et les producteurs.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de l'exploitation dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio. Accueillir le consomm'acteur à la ferme.
- 4) Les producteurs reconnaissent le rôle de l'association Terre d'Adeles et n'entretiennent de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.

Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs, Gérard et Myriam CARRAZ s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final de l'AMAP étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que les producteurs parviennent à vivre dignement de leur travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale de Terre d'Adeles. Des modifications pourront alors être proposées pour les livraisons suivantes. Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs et Gérard et Myriam CARRAZ s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Bon de commande joint - Fait à Pessac le

Pour l'EARL Haute Cerre :
Gérard et Myriam CARRAZ

Pour Terre d'Adeles :
Patrice Provost

Le Consomm'acteur :
NOM Prénom